

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 janvier 2018	N° 2018-42

Convocation du 19 janvier 2018

Aujourd'hui vendredi 26 janvier 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Jacques BOUTEYRE à Mme Cécile BARRIERE
Mme Anne BREZILLON à Mme Maribel BERNARD
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Max COLES
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Nicolas FLORIAN à M. Didier CAZABONNE
M. Philippe FRAILE MARTIN à M. Daniel HICKEL
Mme Magali FRONZES à M. Alain CAZABONNE
Mme Martine JARDINE à M. Thierry TRIJOULET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Lise JACQUET

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à Mme Dominique IRIART à partir de 10h50
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 11h05
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h30
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 10h50

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 janvier 2018	Délibération
	Direction des relations internationales	N° 2018-42

Mise en place d'un évènement culturel dans le cadre des Journées nationales des diasporas africaines et de l'accord de coopération entre Bordeaux Métropole, la mairie de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Douala (Cameroun) - Décision - Autorisation - Convention

Monsieur Michel VERNEJOUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – Le contexte

Le 5 octobre 2016, la signature d'un accord-cadre de coopération a permis de formaliser les relations entre Bordeaux Métropole, la Mairie de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala au Cameroun. Cette coopération s'organise autour de thèmes, tels que les services publics urbains, mais également le renforcement des liens économiques, universitaires, culturels, et touristiques. Ce travail commun vise à créer des synergies et des passerelles de tout ordre afin que les deux territoires partagent leurs expériences, savoir-faire et richesses. Par ailleurs, la ville de Bordeaux est engagée depuis plusieurs années dans l'organisation des Journées nationales des diasporas africaines (JNDA) dont l'objectif est notamment de renforcer les liens économiques et humains tissés entre la capitale de Nouvelle-Aquitaine et le continent africain.

Un volet culturel sera adossé en créant un évènement d'un nouveau genre, porté par « Musiques de nuit », et mobilisant des équipes mixtes de professionnels, d'artistes, d'habitants et chercheurs de Douala et de Bordeaux.

2 - Mise en place d'un évènement culturel afro-contemporain urbain dans le cadre des JNDA

Il est proposé d'organiser en 2018, un évènement culturel afro-contemporain urbain, en partenariat avec l'association « Musiques de nuit », dont le lancement s'inscrira dans le cadre des « *Journées nationales des diasporas africaines* » (JNDA) organisées par la ville de Bordeaux du 12 au 14 avril.

L'objectif serait d'innover en :

- montrant des créations artistiques modernes, non conventionnelles, qui sortent « du déjà vu, déjà lu, déjà entendu » (sur les « scènes » de l'évènement)
- faisant émerger des idées « fraîches » pour proposer des solutions nouvelles pour la société de demain (dans les « labos »)
- apprenant de l'expérience de l'autre pour développer son projet (dans les « salons »)

L'événement sera co-construit par des équipes mixtes de professionnels, d'artistes, d'habitants et de chercheurs de Douala et de Bordeaux.

Pour l'édition 2018, il est ainsi proposé d'organiser :

- une exposition d'un artiste « art visuel » de Douala à MC2A (Migrations culturelles Aquitaine Afrique) pendant une semaine. Diverses rencontres seraient également organisées sur Bordeaux
- l'accueil de 2 universitaires de Douala pour participer au Labo de réflexion (3 jours en avril) sur des sujets de société
- l'accueil d'un technicien de Douala (avril) pour participer à la préparation et observer la mise en œuvre technique d'un événement culturel, pendant 5 jours,

Dans un second temps, deux professionnels se rendront à Douala pour présenter aux acteurs locaux l'esprit de l'événement culturel et préparer les orientations futures.

3 - Contenu prévisionnel

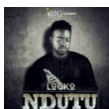
L'événement culturel se déroulera sur 3 jours, du 12 au 14 avril 2018 au Rocher de Palmer à Cenon. D'autres lieux pourront être mobilisés notamment à Bordeaux.

La diversité artistique sera mise à l'honneur en mêlant dans les œuvres les identités culturelles, les réalités urbaines et les disciplines artistiques (musique, danse, art visuel...).

Le format serait le suivant :

- des salons où l'on troque des objets et des façons de faire (dans divers domaines : médias, « do it yourself », développement durable, Tontines ...)
- des scènes où l'on découvre des artistes de demain (musique, danse, art visuel), accordant une place prépondérante aux nouvelles esthétiques musicales urbaines, loin des clichés...
- des labos où l'on réfléchit à la société d'après demain (à partir des propositions émanant d'étudiants, réunis pendant 3 jours en « workshop »- ateliers de travail-en amont)
- des espaces dédiés aux enfants (garde, jeux et ateliers créatifs)
- une banque où l'on pourra échanger des euros ou des francs CFA contre la monnaie de l'événement.

Les artistes africains pressentis à ce jour :

<i>Locko (Rnb/afrobeat)</i>	<i>Jovi (hip hop)</i>	<i>Tony Mefe (art de la scène)</i>
		

4 - Modalités organisationnelles

Les acteurs suivants participent à la réalisation du projet :

- « Musiques de nuit diffusion », association responsable du projet culturel et artistique du Rocher de Palmer à Cenon, de la programmation des festivals métropolitains « Festival des hauts de Garonne » et « Les inédits de l'été » dans le cadre de l'été métropolitain, assurera la programmation. Cet acteur collaborera pour ce projet avec d'autres acteurs de l'écosystème local bordelais.
- un artiste africain (Blick Bassy), assurera la direction artistique du projet.
- Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala seront les acteurs institutionnels s'assurant de la bonne réalisation du projet.
- d'une façon générale, la participation d'acteurs locaux agissant dans le domaine culturel, notamment à Douala, devra être favorisée.

5 - Budget prévisionnel annuel

Les dépenses sont réparties comme suit :

Dépenses (€)		Recettes(€)		
Préparation Janvier – avril 2018	7760	Bordeaux Métropole	35000	Numéraire - sollicité
Evénement culturel 13 et 14 avril 2018		Ville de Bordeaux (affaires culturelles)	5000	Numéraire
Budget artistique (cachets, voyages)	12000	Communauté urbaine de Douala	10000	Numéraire - sollicité
Technique, logistique, hébergements, Sacem...	20100	Recettes (billetterie)	3950	
Communication	5000			
Direction artistique	7000			
Octobre 2018 - repérage, contacts	2090			
TOTAL	53950		53950	

Le coût total du projet est estimé à 53 950€ TTC.

Bordeaux Métropole financerait le dispositif à hauteur de 35000 € TTC. Cette somme est inscrite au budget primitif 2018, sous réserve de son adoption.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5111-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015, reçue à la Préfecture de la Gironde le 9 juin 2015, adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé par Bordeaux Métropole,

VU l'accord de coopération signé le 5 octobre 2016 entre Bordeaux Métropole, la mairie de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala au Cameroun,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à développer une politique de coopération internationale multithématique, notamment une action culturelle avec le Cameroun

DECIDE

Article 1 : d'autoriser M. le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention annexée avec l'association Musiques de Nuit Diffusion.

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 35000 € TTC à « Musiques de Nuit » à Cenon pour l'organisation d'un évènement culturel du 12 au 14 avril 2018.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2018, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente de l'approbation du budget primitif, chapitre 65 – article 6574 – fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 janvier 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 FÉVRIER 2018	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Michel VERNEJOUL
PUBLIÉ LE : 1 FÉVRIER 2018	